

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 17 FEVRIER 1915

G.-E. DION, Administrateur

\$30,000,000 de nouvelles taxes de guerre

Liste des impôts de guerre dont le ministère fédéral frappe les contribuables canadiens

Voici les nouvelles taxes de guerre dont le ministère fédéral frappe le contribuable afin de trouver un revenu additionnel de 30 millions pour subvenir partiellement aux dépenses de notre participation à la guerre.

TAXES SPECIALES

- 1°—Sur la somme totale la plus considérable des billets qu'une banque reconnue par l'Etat met en cours payable trimestriellement. 1%
- 2°—Sur la somme totale des bénéfices que font dans leurs opérations au Canada les compagnies fiduciaires (trust and loan) la Banque d'Epargne et de Montréal et la Caisse d'économie de Québec 1%
- 3°—Sur les primes que percevra, à compter du 1er janvier 1915, toute compagnie d'assurances autre que sur la vie ou sur les navires. 1%
- 4°—Sur chaque dépêche télégraphique et sur chaque cablogramme expédié du Canada par l'entremise d'une compagnie quelconque 1 sou
- 5°—Sur tout billet de chemin de fer d'un point à un autre au Canada ou d'un point du Canada à l'étranger ; sur tout billet de voyage par navire à vapeur dans le Canada, ou du Canada aux Etats-Unis, à Terre-Neuve, aux Antilles Anglaises ; sur tout billet de transport mixte dans le Canada ou du Canada aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve ou aux Antilles Anglaises :
 - si le billet vaut de \$1 à \$5 5 sous
 - si le billet vaut plus que \$5 5 sous par \$5 ou partie de \$5
- 6°—Sur tout billet pour un lit ou un compartiment dans un wagon dortoir 10 sous
- 7°—Sur tout billet pour un fauteuil dans un wagon-salon 5 sous
- 8°—Sur tout billet de voyage en mer, d'un port du Canada à tout autre pays, sauf les Etats-Unis, les Antilles Anglaises et Terre-Neuve,
 - \$1 pour un billet de plus de \$10 ;
 - \$3 pour tout billet de plus de \$10
 - \$5 pour tout billet de plus de \$60.
- 9°—Sur tout chèque payable à ou par une banque ; sur toute lettre de change remise à une banque pour recouvrement en Canada ; il faudra que le signataire du chèque ou le bénéficiaire de la lettre de change appose un timbre de guerre de 2 sous
- 10°—Sur tout chèque ou lettre de change tiré hors du Canada mais payable au Canada, la banque devra apposer un timbre de guerre de 2 sous
- 11°—Sur tout reçu qu'un client de banque donnera à une banque pour de l'argent que la banque lui remettra en le prenant sur son dépôt à lui, afin d'éviter la loi en ne donnant pas un chèque le client devra apposer un timbre de guerre de 2 sous
- 12°—Sur tout mandat d'argent ou mandat voyage émis par une compagnie de messageries, la compagnie apposer un timbre de 2 sous
- 13°—Sur tout mandat-poste émis d'après la loi des postes du Canada, l'acheteur devra apposer un timbre de guerre de 2 sous
- 14°—Sur tout bon-poste, un timbre de guerre de 1 sou
- 15°—Sur toute lettre ou carte postale, il faudra outre le timbre poste ordinaire, un timbre de guerre de 1 sou
- 16°—Sur tout connaissance ou reçu de marchandise à être expédiée par paquebot ou chemin de fer, il faudra apposer un timbre de 2 sous
- 17°—Sur toute bouteille ou paquet contenant une médecine brevetée ou du parfum d'un prix de détail de dix sous ou moins, il faudra apposer un timbre de 1 sou
- 18°—Si la valeur est de plus de 10 sous, il faudra un timbre de 1 sou par 10 sous ou fraction de 10 sous additionnels.
- 19°—Sur toute bouteille de vin non-mousseux d'une chopine ou moins, il faudra un timbre de 5 sous

20°—Et si la quantité est de plus d'une chopine, il faudra, pour chaque chopine ou fraction de chopine additionnelle, un autre timbre de 5 sous

21°—Sur toute bouteille de champagne ou de vin mousseux d'une chopine ou moins, il faudra apposer un timbre de 25 sous

22°—Et un timbre de 25 sous pour chaque chopine ou fraction de chopine additionnelle, (Ces impôts additionnels sur les vins de toutes sortes comptent du 12 février 1915 et frappent toutes les marchandises de ces catégories importées ou sorties d'entrepôt à compter de cette date, ou en possession du fabricant ou du producteur ou du marchand de gros ou du marchand de détail à compter de cette date.)

L'ensemble de ces taxes devra rapporter 8 millions, à peu près.

HAUSSE DU TARIF

La hausse du tarif proposé par le ministre des finances couvre, à quelques exceptions près, toutes les marchandises et tous les articles importés au Canada ou qui y sont présentement en entrepôt et sur lesquels les droits de douane n'ont pas encore été perçus.

La liste des articles ainsi sur-taxés comprend généralement tous les articles jusqu'ici imposables ou admis en franchise, soit à l'état brut, soit fabriqués ou prêts pour fabrication. Cette hausse du tarif est de 7.5%, de la valeur (ad valorem) de ces articles, d'après les tarifs général et intermédiaire et de 5% quant aux articles importés d'après le tarif préférentiel. Les traités avec la France et les Indes Occidentales empêchent cette augmentation de s'appliquer aux soieries, aux velours, aux rubans, aux broderies et à certains autres articles.

Le ministre croit que le Trésor percevra de 20 à 25 millions additionnels au moyen de ce relèvement du tarif.

ARTICLES EXCEPTES

Le tarif des douanes reste ce qu'il était avant aujourd'hui dans un certain nombre de clauses relatives aux articles ci-après énumérés :

Le poisson de Terre-Neuve, les animaux pour fins de reproduction, le cacao et les produits du chocolat, le thé, le sel pour pêcheries, le blé d'Inde, sauf pour les fins de distillation, le blé, la farine de blé, les biscuits sucrés, les huîtres et les poissons et frai de poisson pour fins d'ostréiculture ou de pisciculture, le sucre, le tabac, les vins d'Afrique-Sud, les livres, les journaux, les revues, le papier à journaux, les cloches d'église, l'or et l'argent monnayés ou en lingots, en barres, en plaques ou en feuilles, les machines à composer, les presses à imprimer les journaux, les moissonneuses, les lieuses, les faucheuses, les machines à creuser les fossés, les instruments chirurgiques et dentaires, le matériel pour construction de navires, la ficelle d'engrègement, les filets pour pêcheries, les membres artificiels, les dents artificielles, les objets importés pour les écoles, les hôpitaux et les fins de charité et les effets de ménage.

Ni le thé ni le sucre ne sont frappés de nouveaux impôts.

Les modifications au tarif prennent effet à compter du 12 février, — aujourd'hui. Les taxes de timbres prendront effet sur arrêté ministériel.

Du Devoir.

G. P.

Abonnez-vous au "Madawaska"

Réception Intime

Les Chevaliers de Colomb ont donné lundi soir à l'hôtel de M. George Ringuette une réception intime. Un très grand nombre d'invités avaient répondu à l'appel et la soirée fut des plus gaies. L'amusement principal de la soirée fut la danse, et depuis longtemps déjà le coq avait chanté, quand les heureux mortels se délectèrent à réintégrer leurs pénates.

Si vous voulez faire plaisir à une amie, venez au "Madawaska" et achetez-lui une belle boîte de papier et enveloppes de luxe.

Charlemagne

M. Willie I. Albert, de St-Basile a été arrêté sur le chemin l'autre jour, par les champions d'Edmundston au jeu de Charlemagne, qui lui lancèrent un défi. M. Albert ne voulut pas refuser. Il entra et avec son associé, M. Alex Lagassé, il donna deux "bêtes" à ses adversaires, MM. Jos St-Amand et Hypolite Lagassé. On dit que ces derniers jurèrent de reprendre leur revanche. Qui vivra, verra.

On pleure lorsqu'on est malheureux ; mais on est complètement malheureux que lorsqu'on pleure seul.

Les Danses

Nous détachons des lettres pastorales de Mgr O. E. Mathieu, évêque de Régina les citations suivantes :

Les danses sont une école publique des passions impures, un coupable abus des dons de Dieu, l'œuvre et le divertissement des démons. Si autant d'étoiles brillaient au firmament pendant la nuit qu'il se commet au bal de péchés mortels, la nuit la plus sombre deviendrait aussi lumineuse que le jour.

—SAINT JEAN CHRISOSTÔME.
La danse est l'écueil de l'innocence et le tombeau de la pudeur.
—SAINT AMBROISE.

Qui jamais pourra montrer qu'il est permis à des chrétiens de prendre part aux bals ? Qui des Prophètes l'a enseigné ? Quel Evangile l'autorise ? Dans quel livre des Apôtres trouve-t-on une décision favorable aux bals ! Si un pareil divertissement peut être permis aux chrétiens, il faut dire que tout est plein d'erreur dans la loi, les prophètes, les écrits des apôtres et les évangiles. Mais si toutes les paroles des Saints Livres sont véritables et inspirées de Dieu comme elles le sont, il est incontestable qu'il est défendu à des chrétiens de rechercher ces divertissements.—Saint Ephrem.

Les pasteurs doivent considérer comme un devoir de mettre en garde les fidèles contre les dangers qu'offrent même les danses décentes. Ces dangers viennent de la faiblesse incurable de notre nature, de l'atmosphère factice et enivrante de réunions mondaines, des toilettes qui relèvent toujours les charmes, même quand elles sont modestes, du désir de plaire, des familiarités dont ces divertissements offrent l'occasion.—SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

Je dis des danses ce que les médecins disent des champignons : les meilleures ne valent rien. Ces ridicules divertissements apportent toujours de grands dangers à l'âme ; ils dissipent l'esprit de dévotion, affaiblissent les forces de la volonté, refroidissent l'amour de Dieu, et réveillent dans l'âme mille sortes de mauvaises dispositions.—SAINT FRANÇOIS DE SALES.

L'UNION MUTUELLE
Compagnie d'Assurance sur la Vie.
PORTLAND, N. B. Maine
Etablie en 1848
Actif, plus de \$19,000,000
Dépôt au Gouvernement à Ottawa \$1,762,000
A. P. LABBIE,
Gérant.
Agence : FORT KENT, MAINE
Résidence : Edmundston, N. B.

COMMENT ON DEVIENT CONSOMPTIF
Lorsque vous avez pris du froid, lorsque les mucosités de la gorge sont enflammées, l'inflammation s'étend vite aux bronches et provoque la toux. Il importe de conjurer le mal sans délai, tout retard constituant un grand danger. La consommation, en effet, n'est que trop souvent due au fait que l'on néglige un rhume qui commence : les microbes de la consommation, répandus partout, s'emparent du terrain favorable, se multiplient et minent sournoisement la constitution la plus robuste. Quelques doses de BARKINE RHUMAL évitent l'écueil d'un rhume à son début ; la persévérance dans le traitement triomphera du rhume le plus tenace, l'expérience l'a prouvé fréquemment. Se vend partout 75c la bouteille.

CARTES D'AFFAIRES

- Casier Postal "S" Tél. 26-41
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.
- A. M. CHAMBERLAND**
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.
- EDMUNDSTON, N. B.
- EDMUNDSTON, N. B.
- Casier Postal "S" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.
- J. A. CUY, M. D.**
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.
- DR Z. VEZINA**
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 322
Tél. National, " 519
Heures de Bureau :
10 hrs à 12,30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.
- Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.
- Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.
- FIRMIN MICHAUD**
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.
- ANDRÉ A. LEVESQUE**
MARCHAND GENERAL
Marchandises Sèches, Epicerie, Ferronnerie, Vaisselle
Propriétaire de Beurrierie
Je fais aussi le commerce de mouton
ST-ANDRÉ, Co. MADAWASKA N. B.
- A. E. THIBAUT**
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.
- J. A. DAIGLE**
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.
- Annoncez dans
Le Madawaska
- NEW VICTORIA HOTEL**
Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre.
Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.
S. J. BERNARD,
Edmundston, N. B.
- Pourquoi sommes-nous ainsi, qu'un désir nous consume, qu'une crainte nous brise, qu'une attente nous obsède, qu'une pensée nous remplit et que tout ce qui nous touche nous fasse tressaillir !

La bataille dans les Carpathes

Au cours de la nuit du 9 au 10 février, les troupes françaises ont fait éclater trois séries de mines à la Boisselle et repoussé une contre-attaque à la pointe de la baïonnette.

Paris, 11.—Voici la teneur du communiqué officiel publié hier après-midi, par le Ministère de la Guerre, en France :

"La journée du 9 février, il ne s'est livré, en somme, que des combats d'artillerie sur tout le front de bataille. A quelques endroits, ces combats ont été très vifs, notamment sur l'Aisne et en Champagne. On ne nous a signalé qu'un seul engagement d'infanterie, de peu d'importance.

"Il s'est livré en Lorraine, au nord-est de Manonviller, où l'un de nos détachements a repoussé quelques avant-postes ennemis, à la ville de Leintrey."

Bulletin de Paris

Paris, 12, (2.55). Communiqué officiel de cet après-midi.

"Entre la mer et la Somme, il y eut hier un engagement d'artillerie. Au sud de la Boisselle, l'ennemi a fait exploser une mine à l'extrémité d'une de nos tranchées. Nous avons cependant gardé notre position.

"De la Somme à la région de l'Argonne, il n'y a à signaler que le bombardement de Tracy-le-Mont, effectué par l'ennemi et l'activité de notre artillerie dans les secteurs de Reims et de Soissons.

"Dans la région de Woëvre, les Allemands ont dirigé une canonnade assez vive en face de Rambucourt et de la forêt de la Hazelle. Nous avons bombardé les gares de Thiaucourt et d'Arnaville."

Les bulletins officiels

Paris, 13.—Voici la teneur du communiqué officiel publié hier après-midi, par le Ministère de la Guerre en France :

"Entre la mer et la Somme il s'est livré de nombreux combats d'artillerie, hier. Au sud de La Boisselle, l'ennemi a fait éclater une mine à l'extrémité d'une de nos tranchées, mais nous avons maintenu notre position.

"De la Somme à l'Argonne, on ne signale que le bombardement de Tracy-le-Mont par l'ennemi et l'activité de notre artillerie dans les secteurs de Reims et de Soissons.

"Hier, dans la région de la Woëvre, les Allemands ont dirigé une très vive canonnade sur la ligne de Rambucourt et dans la forêt de la Hazelle. Nous avons bombardé les gares de Thiaucourt et d'Arnaville."

La situation vue de Londres

Londres, 15. On croit que deux grandes batailles sont déjà engagées, ou sont sur le point de l'être, l'une sur la frontière de la Prusse-est et l'autre sur la rivière Sereth, en Bukovine.

Sur ces deux théâtres de la guerre, les troupes russes ont dû reculer en face des armées allemandes et autrichiennes bien supérieures en nombre pour pouvoir se concentrer et prendre de nouvelles dispositions et se rapprocher de leurs lignes de communications.

Les derniers bulletins officiels ne mentent que très brièvement les opérations aux deux extrémités du théâtre de la guerre. Mais ils en disent assez cependant pour indiquer que les Russes sont déjà groupés aux endroits où le Grand Duc Nicolas entend livrer bataille.

Tout le reste de la campagne, dans l'est, même la bataille des Carpathes, qui continue à faire rage au milieu de tempêtes de neige, est éclipsé par les grands événements qui se préparent en Prusse-est et en Bukovine, et dont le résultat est attendu des deux côtés avec la plus profonde anxiété.

Les Allemands prétendent toujours avoir gagné une grande victoire en Prusse-est, et les Autrichiens annoncent que les Russes reculent en Bukovine, mais Péetrograd observe ces incidents sans la moindre émotion.

Sur le théâtre ouest de la guerre, c'est encore l'artillerie qui joue le principal rôle, (Suite à la quatrième page)

Ma P'tit' Loulou

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (519) contient neuf morceaux de musique dont voici les titres :

- 10 Soyez Vaillantes ! chanson française d'actualité ;
- 20 Le Vase de Soissons, chansonnette comique ;
- 30 Le Portrait, chanson pour les tout-petits ;
- 40 Ma P'tit' Loulou, chanson-vaude ;
- 50 En Avant ! chanson-marche interprétée par Gaston Rudol ;
- 60 Vacances, sur l'air de "la Belle Française" ;
- 70 Madeleine, gavotte pour le piano ;
- 80 Romances sans paroles pour violon et piano par Georges Milo ;
- 90 Quand Marie Scapulaire, chansonnette série-comique ;
- 100 Les Boches et la Guerre, monologue écrit devant l'ennemi ;
- 110 Songe, poésie inédite d'Ernest Martel.

Aussi plusieurs articles instructifs et amusants, portraits et biographies d'artistes et la tome leçon du Nouveau Cours de Solfège. Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00. Adresse : Le Passe Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de prime envoyé gratis.

Vol. 13 JANVIER 1915. No. 5

Le Parler Français

Bulletin de la Société du Parler Français au Canada

Pages SOMMAIRE

- 199—L'action française en Amérique : Le Premier Congrès du Parler français (poème)... W. CHAPMAN.
- 203—La lutte contre la littérature pornographique. ADALBERT GUILLOT, C. S. C.
- 215—Les livres : J.-E. PRINCE et A. R.
- 217—Conte canadien : L'adieu de la Grise. LIONEL MONTAL.
- 223—Questions et réponses. LE CHERCHEUR.
- 224—Aubes martiales : L'aube (poésie) JOSEPH-EMILE POIRIER.
- 226—Glanures
- 227—Tables du "Bulletin".
- 228—Au service des intérêts français :
- I. Ce qui se dit dans la presse : [Parlons la langue française !—Le parler des rois.—La langue française et les Irlandais.—Pour la paix et le bonheur du Canada.
- II. Ce qui s'accomplit chez nous : Pour "nos blessés de l'Ontario."—Un appel aux Canadiens français.—Ralliement catholique et français en Saskatchewan.—Magnanime Acadie.—L'élément franco-américain. A. D.
- 237—Revue et Journaux. A. R.
- 237—La quête de l'Enfant-Jésus. A. R.
- 238—Sarclures. LE SARCLEUR.
- 239—Lexique canadien-français (suite) LE COMITE DU GLOS.

PRIMEUR

"Un Canadien Errant"

CROQUIS CANADIENS. — LETTRES PARISIENNES. — CHRONIQUES, VOYAGES ET FANTAISIES, PAR ERNEST BILODEAU.

Sous ce titre paraîtra bientôt, à Québec, un des plus intéressants volumes de l'année littéraire. M. Bilodeau, qui fait partie depuis quelque temps, de la rédaction du *Devoir*, est un enfant du terroir canadien, qui a grandi dans les campagnes du Lac St Jean, avant d'habiter en qualité de gérant de banque, la Vallée de la Métapédia. Doué d'un remarquable talent d'observation et d'une plume alerte, facile et toujours sincère, il a intensément aimé et décrit le peuple canadien français, surtout celui des campagnes. Et il a écrit, d'abord dans les journaux régionaux du Saguenay, puis dans *L'Action Sociale*, des pages qui attireraient déjà l'attention, au moment où ses chefs lui offrirent un poste important à leur agence de Paris. L'accomplissement de ses devoirs de banquier n'empêcha pas le jeune écrivain d'envoyer à *L'Action Sociale*, sous la signature de "Un Canadien errant", qui sert aujourd'hui de titre très approprié à son volume, des "Lettres parisiennes" qui firent pendant plus de deux années les délices de leurs lecteurs.

Ce sont ces articles, remplis de la saveur du terroir canadien, et de vivants souvenirs de France, que M. Bilodeau vient de réunir en un joli volume, que préède une intéressante lettre-préface de M. l'abbé Thellier de Poncheville, le célèbre prédicateur français, lettre qui est datée typiquement "du marche-pied d'un terrain sanitaire, dans les plaines de la Marne".

L'Action Sociale limitée a donné la plus jolie toilette typographique à ce livre, qui révèle un des talents les plus sincères de notre génération, et dont l'apparition est attendue comme l'événement littéraire le plus intéressant du commencement de l'année.

L'ouvrage qui est orné de plusieurs gravures hors texte, se compose d'environ 250 pages et se vendra 50 sous dans toutes les librairies, ainsi qu'à *L'Action Sociale*, au *Devoir* et à la librairie de La Bonne Lecture, à Roberval, Québec. On peut souscrire dès maintenant. Prière d'ajouter 5 sous pour le port.

Abonnez-vous au "Madawaska"

SAIRES. 245—Ligue des droits du français : Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (à suivre). Rédaction et Administration. La Société du Parler Français, au Canada. Université Laval, Québec. Abonnement : \$2.00 par an ; au numéro, 20 sous.

VARIETES

L'innocence du cœur est le vase dans lequel se conserve le parfum des vertus.

Pour celui qui n'aime pas, le langage de l'amour est un langage barbare.

Qui pourra dire tout le bien que le sourire d'une mère fait au cœur de l'enfant ! Il répand, jusqu'au fond, l'amour et la joie : c'est le stimulant le plus efficace à l'accomplissement du devoir ; plus tard, c'est le souvenir le plus délicieux.

Nos passions sont comme nos enfants ; nous les aimons, nous les flatons, elles grandissent et..... nous en souffrons.

Pourquoi sommes-nous ainsi, qu'un désir nous consume, qu'une crainte nous brise, qu'une attente nous obsède, qu'une pensée nous remplit et que tout ce qui nous touche nous fasse tressaillir !

Les grandes joies comme les grandes douleurs ont besoin de recueilement.

Le cœur vaut mieux que l'esprit, car l'esprit ne donne jamais de cœur tandis que le cœur donne souvent de l'esprit.

La beauté est le don d'être agréable sans se donner de peine : en passant.

Dans toute jeune fille, il y a un besoin inné de briller, de plaire. Ce besoin n'est pas un défaut, c'est une qualité naturelle, comme l'étoile de briller, comme l'oiseau de chanter.

Mais la jeune fille n'est pas une étoile, une fleur, un oiseau ; il ne lui suffira donc pas de briller, de fleurir bon, de gazouiller ; elle est jeune fille, c'est-à-dire que plus tard elle sera femme, elle sera mère, état glorieux, où il faut des qualités solides, qu'elle aura acquises autrement que par des études de fantaisie.

La prière quotidienne est pour l'homme ce que sont pour la nature les rosées du matin et du soir.

Le duc d'Orléans, qui était très gros, racontait un jour qu'il avait failli tomber dans un fossé. On lui répondit : "Monseigneur, il eut été comblé de vous recevoir."

Quand la mort nous prend un ami, nous pouvons pleurer tout haut et afficher sur nos vêtements le deuil de notre cœur. Mais il y a d'autres deuils qu'on porte parfois en habits de fête, et le sourire qui les déguise fait plus de mal que des larmes amères. (Marian.)



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1914
Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Conners N. B. 12.45 p. m.
MIXTE : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Conners N. B. 3.45 p. m.
Repress : Dép. Conners N. B. 3.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.
MIXTE : Dép. Conners N. B. 7.00 p. m. Arr. Riv. du Loup 4.30 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodville, Frédéricton et Ste-Jean N. B. Houlton, Presque Isle, Carleton Fort Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à G. G. Grundy, Gérant général, F. X. Héanger, Agent général Passagers et Fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.
Dwell—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.
In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section along-side his homestead. Price \$5.00 per acre. Dwell—Six months residence in each of three years after earning homestead patent; also 50 acres extra cultivation. Pre-emption patent may be obtained as soon as homestead patent on certain conditions.
A settler who has exhausted his homestead right may make a purchase homestead in certain districts. Price \$5.00 per acre. Dwell—Six months residence in each of three years, cultivate 20 acres and erect a house worth \$500. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.
W. V. CORY, G.M.C. Deputy of the Minister of the Interior N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—6428.

SOUVENIR DE FAMILLE

Important Registre Familial

Prix : l'exemplaire, 10c. Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur

Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Témiscouata P. Q.
n. 5-6 m

RESTAURANT

Salle à Diner

Repas à Toute Heure

Cuisine de Première Classe

Service de Premier Ordre

Pâtisseries de toutes sortes dé-livrées sur commande

UNE VISITE EST SOLLICITEE CHEZ

JOHN E. AUBEE

Rue Victoria,
EDMUNDSTON, N. B.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

Travail Rapide et Soigné.

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

LE MADAWASKA

Statement of receipts and expenditures of the town of Edmundston for year ending december 31st. A. D. 1914.

| CURRENT | |
|--|--|
| Assessment 1914, \$11,150 68 | Balance due Royal Bank of Canada, Dec. 31st 1913 \$ 5,152 48 |
| Taxes collected 1914 \$ 8,069 46 | Interest on debentures \$ 100 00 |
| Arrears taxes 2,140 03 | " " " " 1914 7,722 00 |
| Liquor licenses 1,249 36 | Bank overdraft 240 70 |
| Miscellaneous (balance horse) 104 79 | Board of health 72 95 |
| Police department 88 50 | Fire department 125 50 |
| Special tax s 100 00 | Police department 662 50 |
| Dog licenses 40 00 | Poor department 746 58 |
| Town license 317 00 | Street department 1,164 16 |
| | Town Government 1,095 04 |
| | Miscellaneous 587 55 |
| | County tax (bal. 1913) 248 21 |
| | County tax a. c. 1914 684 68 |
| | \$12,109 14 |
| | \$18,606 60 |
| WATER | |
| Services 290 \$ 2,616 64 | Salaries \$ 2,057 90 |
| Special rates 2,420 00 | Labour, Services etc 70 32 |
| | Material 317 06 |
| | Miscellaneous 27 05 |
| | Insurance premium 49 87 |
| | \$ 5,086 64 |
| ELECTRICITY | |
| Incandescent 140 \$ 2,983 39 | Salaries \$ 1,327 17 |
| Special power 114 04 | Labour 146 13 |
| | Material 672 59 |
| | Miscellaneous 73 78 |
| | Insurance premium 99 74 |
| | \$ 2,319 41 |
| Total receipts \$20,243 21 | |
| Balance due Royal Bank of Canada dec. 31st 1914 3,204 40 | |
| | \$23,447 61 |

| TOWN GOVERNMENT | |
|--|-------------|
| Salary Town Clerk | 160 02 |
| " Treasurer | 540 00 |
| Rent etc | 131 00 |
| Phones | 35 35 |
| Postage | 17 00 |
| Stationery | 97 77 |
| Publishing Auditors Report 1913 etc | 21 75 |
| Elections | 33 15 |
| Salary Auditor | 50 00 |
| Suts. Union of N. B. Municipalities | 10 00 |
| | 1,095 04 |
| MISCELLANEOUS | |
| Sleigh \$16.00, Exchange Horse \$225.00 | 241 00 |
| Percentage collection licences | 53 60 |
| Revisors \$15.00, Oats \$113.95, Hay \$58.50 | 187 45 |
| Har Repairs \$11.05, Horse Shoeing \$11.85 | 22 90 |
| Assessors \$75.00, dog tags \$2.20 | 77 20 |
| Rent land \$1.00, Refund Pool tax \$4.40 | 5 40 |
| County tax 1913, Balance of Warrant " " 1914, on account of Warrant | 587 55 |
| | 248 21 |
| | 684 68 |
| | \$18,606 00 |
| WATER | |
| Superintendent | \$ 1,230 00 |
| Assistant Superintendent | 659 90 |
| Pumping (Jos Carrier) | 168 00 |
| | \$ 2,057 90 |
| LABOUR | |
| Services | 70 32 |
| | 70 32 |
| MATERIAL | |
| Pipes & Fittings | 86 14 |
| Lumber "Pumping Station" | 12 72 |
| Paint "Stand Pipe" | 15 70 |
| Tools | 31 55 |
| Sundries | 166 05 |
| | 4 90 |
| | 317 06 |
| MISCELLANEOUS | |
| Insurance Premium | 49 87 |
| Freight etc | 23 75 |
| Refund "Water Rates" | 3 30 |
| | 76 92 |
| | \$2,522 20 |
| ELECTRICITY | |
| Albert Fournier | 746 42 |
| Simon Carrier | 372 00 |
| Frank Picard | 47 25 |
| Wilbrod Picard | 111 50 |
| H. P. Morgan | 50 00 |
| | \$1,327 17 |
| LABOUR | |
| Power House Improvements | 37 00 |
| Salaries Relieving | 70 79 |
| Dam, "Ballast" | 38 34 |
| | 146 13 |
| MATERIAL | |
| Power House Improvements | 136 95 |
| Garbon Brushes \$12.40, Lamps 260 52 | 272 92 |
| Fuel \$90 00, Oil \$35 10 | 125 10 |
| Fencing \$18 00, Clock \$10 00 | 28 00 |
| Tel. Line \$20 95, Transformer, Sup \$50 55, Pipe & Fittings \$33 12 | 20 95 |
| | 88 67 |
| | 672 59 |
| MISCELLANEOUS | |
| Insurance Premium | 99 74 |
| Power House Improvements | 5 00 |
| Dam | 12 50 |
| Express & Freight | 16 45 |
| Meter Inspection | 19 20 |
| Phones, Exchange Service | 20 63 |
| | 173 52 |
| | \$2,319 41 |

I hereby certify that I have carefully examined the books of account of the Town of Edmundston, for the year 1914: Proper vouchers for all expenditures are filed with the Town Treasurer.

F. H. BOURGOIN, Auditor for the Town of Edmundston.

DETAIL OF EXPENDITURES FOR YEAR ENDING DEC. 31ST 1914

| CURRENT | |
|--|----------|
| Balance due Royal Bank of Canada, december 31st 1913 \$ 5,152 48 | |
| Interest on debentures in 1913 \$ 100 00 | |
| " " " " 1914 7,725 00 | |
| " " " " Overdraft Royal Bank 240 70 | 8,069 70 |
| Board of health 72 95 | |
| Fire department 125 50 | |
| Police department 662 50 | |
| POOR DEPARTMENT | |
| Julien Jean & Wife \$ 102 49 | |
| Pierre Morin Sr. and Wife 155 56 | |
| Mrs Bartelmy Pelletier 166 39 | |
| Mrs George Pelletier 172 40 | |
| Mrs Louis Lachance 60 00 | |
| Augustin Bérubé 72 00 | |
| Willie Picard 12 08 | |
| Mrs Jos Marquis 5 72 | 746 58 |
| STREETS | |
| Sidewalks 389 22 | |
| Sarlabous Culvert 147 47 | |
| New Snow Plough 54 55 | |
| Maintenance etc 572 92 | 1,164 16 |

Feuilleton du Madawaska
LA BRISURE
par PIERRE L'ERMITE

Deuxieme Partie

12 (Suite)

—Je maintiens: je vous admire! Car enfin, si le prêtre est ce que prétendent vos journaux, vos livres de Paris, certaines conversations mondaines, c'est-à-dire, comme intelligente: le Fr. Archangias... comme cœur: l'abbé Tyrans... c'est cela, n'est-ce pas? je m'étonne que dans la rue, l'ouvrier se borne à une platonique insulte... Si le prêtre est cela, mais alors il devient l'être maléfisant, le vampire noir qu'on écrase sans remords sous le talon de son soulier... Sans l'avoir cherché j'aboutis à la formule de Voltaire: "Ecrasons l'infâme"! Seulement, que voulez-vous, l'orgueil n'avengle peut-être... J'ai beau m'examiner, je n'arrive pas à me persuader que je suis ce vampire qui vide les intelligences et poupe les porte-monnaie... Je crois tout ce que j'envisage. J'ai la même foi, le même espoir, le même amour que moi-même. Je prie comme lui, je me confesse comme lui... et, quand je

partialement, les unes après les autres, sans laisser le moindre doute derrière soi; or, une vie entière n'y suffirait pas... Car, faites-moi au moins cette concession: nous ne pouvons plus avoir la foi comme au moyen âge, où l'on ne voyait les choses très nettes qu'à cause de l'angle restreint sous lequel on les étudiait.

Encore une légende!... Avez-vous lu quelquefois une page de saint Thomas d'Aquin?...

—Soit!... Mais ce qui est une vérité, c'est qu'actuellement l'objection est partout... Elle constitue l'atmosphère où l'on vit... l'air qu'on respire... On ne peut pas vous entendre un instant, vous autres prêtres, sans qu'immédiatement elle ne surgisse... Me permettez-vous de conclure?...

—Je vous permets tout!...

—Vous me paraissez intelligent!...

—Merci!...

—Oh!... si je le dis, c'est que je le pense!... Je vous répète donc avec une sincérité aussi grande que la vôtre: il me paraît impossible, au XXe siècle, d'avoir, comme vous le dites, une foi tranquille devant les doutes du bon sens populaire... devant les négations perpétuelles des personnalités scientifiques les plus en vue. Car, enfin, elles comptent tout de même, ces personnalités!...

—Mais il y a d'autres personnalités, également en vue, qui affirment Dieu, et elles comptent aussi!...

—Certainement!... Mais alors il y a doute!... Nous ne sommes plus en présence de l'impératif catégorique... J'ai ma liberté de penser, c'est un fait; cette liberté, j'ai le droit... peut-être le devoir, de ne l'abandonner que devant les choses évidentes... devant une rétractation indiscutable. Cette chose évidente, cette rétractation indiscutable, je ne la trouve nulle part!...

—Parion, cher Monsieur Gilles!...

—Ah!... vraiment?... Alors, je vous écoute!... Surtout soyez clair, pas de faux fuyant!...

—Je serai clair et court... Il y a deux manières d'aborder la religion, comme il y a deux manières de faire un dessin.

—Dessinez-vous?...

—Et même je peins!...

—Alors, continuez cette comparaison, je la comprendrai!...

—Quand vous dessinez un paysage, vous pouvez commencer par les détails, faire les feuilles des branches, les branches elles-mêmes, puis les gros rameaux... Mauvaise manière!... Ce sera long... vous serez arrêté à chaque instant, et jamais vous n'arriverez à l'effet cherché... Est-ce vrai?...

—Tout à fait.

—Deuxième manière: vous fixez d'abord les lignes essentielles du paysage... ce qui vous a mis le crayon à la main; vous faites les masses et vous n'inscrivez les détails que si vous avez le temps... Excellente manière, n'est-ce pas?...

—Et celle de mon ancien maître, Harpignis...?

—Pour la religion, c'est exactement pareil. Vous pouvez l'aborder par les petits côtés, par les détails, les dévotions personnelles, les objections particulières... Mauvaise manière!... Vous n'arriverez jamais; et, comme vous le savez très bien, ce sera un fatras de points d'interrogation. Mais si vous prenez la religion par ses lignes essentielles, vous êtes immédiatement frappé de son imposante grandeur, de la logique, de l'enchaînement de ses déductions; le reste, ensuite, s'inscrit presque tout seul.

—Qu'appellez-vous lignes essentielles?...

—Voilà, je précise: Dieu, première vérité évidente... Je trouvais ce cure-dent au milieu du désert, je disais: un homme, et probablement un homme civilisé, a passé par là. Or, j'vois partout des merveilles d'intelligence dans la nature... je dis: un être intelligent a passé par là.

Deuxième vérité évidente: j'ai une âme... Si je n'avais pas d'âme,

(A Suivre)

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

| CANADA | | ETRANGER | |
|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Un an, \$1.00 | Un an, \$1.50 | Un an, \$1.50 | Un an, \$2.00 |
| Six mois, 50c | Six mois, 75c | Six mois, 75c | Six mois, 1.00 |

TARIF DES ANNONCES

Annonces légales, première insertion, la ligne... 10 cts
 par insertion subséquente, la ligne... 5 cts
 Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion... 50 cts
 par insertion subséquente... 25 cts
 Avis de naissances, mariages et décès... 25 cts
 Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés
 Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc., par chaque insertion... 25 cts
 Tarif spécial pour annonces à long terme.

NOTES LOCALES

M. F. Doucet, inspecteur des écoles françaises est actuellement en tournée d'inspection dans le Madawaska.

M. Côme Sirois qui demeure depuis quelque temps à la Rivière Bleue est en visite dans sa famille. Il doit retourner à son ouvrage dans le courant de cette semaine.

Nous avons le regret d'apprendre que M. Lévi Gagnon, le populaire gérant de la Banque Provinciale, est retenu à sa demeure par une sérieuse maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Augustine Dunn, de St-Jean, loge au Royal ces jours-ci.

M. Melsnae, représentant de la maison International Harvester Co. of Canada Limited, de St-Jean, était en ville ces jours derniers.

M. Adolphe Joneas, de Bako Brook, était en ville hier.

Il nous fait peine d'apprendre que M. Raoul Bélanger de l'hôtel Queens est dangereusement malade. On nous dit que son médecin entretient peu d'espoir de le sauver. Nous espérons tout-fois qu'il va prendre le dessus et retourner bientôt à la santé.

Le Major J. J. Bull, de Woodstock, N. B., est en ville dans le but de faire du recrutement pour le troisième contingent canadien. Les jeunes gens qui voudront s'engager pourront voir le Major Bull à l'hôtel Windsor.

M. J. E. Paradis, de Montréal, est arrivé lundi pour travailler à la Banque Provinciale.

M. Wilbrod Saindon, de St-Hilaire, était en ville hier.

Les élèves de nos écoles ont cette année comme d'habitude eu une demi-journée de congé à l'occasion du Mardi Gras.

M. et Mme Maxime Albert, et M. et Mme Jos Chassé, de St-Hilaire, étaient de passage à Edmundston dimanche dernier en route pour St-Basile.

M. D. Couture, voyageur de commerce de Québec, est en voyage d'affaires à Edmundston ces jours-ci.

M. L. C. Daigle, inspecteur des beurriers et fromageries, de Monton, est en ville depuis hier.

M. N. Maranda, voyageur de commerce, de Lévis, est dans notre ville dans l'intérêt de sa maison.

M. Louis Théberge, de Montréal,

est venu ici ces jours derniers dans l'intention d'acheter du bois de papier.

M. W. H. Drake, de Hartland, logeait au Grand Central dimanche.

St-Joseph, N. B.

TABEAU D'HONNEUR

pour le mois de janvier

Cours universitaire
 MM. John Henry Milligan, Roy McDonald, Joseph Martin, Aimé Léger, J. B. Nowlan, Charles J. Carroll, Hippolyte Cormier, Albert Dionne, Wm. F. James.

Cours Académique.

MM. Wilfrid Keohan, Albert Leménager, Charles Biddiscombe, Godfrey Leblanc, Thomas Leblanc, Jacques Cormier, René Hudon, Joseph C. Keohan, Paul C. Quinn, Evariste Léger, Daniel McHugh, Alfred Pellerin, Aldéric Bourgeois, Edgar R. Poirier, Joseph Hanebry, Alphonse Harris, Arcade Goguen, Hugh Dysart, Sylvain Bourque, Joseph Goguen, Maurice Leblanc, Dominique Ouellet, Henry Reilly, Alphée Damour, Michael Whalen, Raymond Babineau, Azarias Massé, François McNeill, Joseph Thibault, Paul Levasseur.

Ecole modèle.

MM. Alphonse Dionne, Wm. Ryan, Peter Tremblay, Sylvère Léger, Thomas Rail, Flavien Samson, Albert Cormier, Edmond Hudon, John Kennedy, Pierre Gaudet, Marcel Gaudet, Henri Bourque, Théodore Cormier, Pierre Jaillet, Gabriel Perlev, Ulysse Bourgeois.

Fort Kent, Me.

Mardi M. Thomas Cyr était de passage à Fort Kent. Il était venu rencontrer sa sœur Marianne qui fait la classe à Van Buren, mais qui est en vacances pour le reste de l'hiver.

Dimanche dernier, les jeunes gens se rassemblaient chez le docteur Page pour fêter Me. Leveni Nadeau. Il y eut chant et musique. Tous se sont bien amusés.

Le premier février, Mlle Adeline Cyr, de Pelletier Mills, était en visite à Fort Kent. En patinant, Mlle Cyr a eu le malheur de se casser une jambe. Elle est sous les soins du docteur Page. Elle doit retourner chez elle à la fin de la semaine.

Dimanche Gras, il y eut une séance au convent de Fort Kent. Cette soirée était organisée par les filles et les garçons de l'endroit.

Mlle Zéline Cyr qui était allée à Bangor est revenue enchantée de son voyage.

Abonnez-vous au "Madawaska"

St Jacques, N.B. Conseil de Ville

Nous apprenons avec chagrin qu'un grand malheur plane sur la famille de M. J. T. Michaud. Leur fille qui, il y a déjà quelque temps perdait l'usage d'un de ses yeux, à la suite d'un fort mal de tête, ne voit presque plus de l'autre. Les sympathies de nombreux amis sont acquies à la famille Michaud dans cette affliction.

Melle Odélie Guimond, institutrice, nous est revenue de l'Hôpital de Saint-Basile, où elle était depuis quelques semaines.

M. Firmin Michaud de St-Léonard est venu passer le dimanche à St-Jacques. M. Michaud a visité le grand département de l'école de l'Eglise lundi matin.

Dimanche soir, grande partie de Charlemagne, chez M. Alcide Lavoie, Cantonnier, Lundi, Frolic à tricoter chez M. Isaie Michaud et le soir, Charlemagne là aussi. Aux deux endroits, les nombreux invités, se sont fort amusés.

Le Dr Sormany était ici, au commencement de la semaine.

M. et Mde Jos L. St Onge font part à leurs amis de l'achat d'une grosse fille, qui fut baptisée sous le nom d'Elise. Le parrain fut notre Bèdeau, M. François Groudin aidé de sa tendre moitié.

M. Nap. Maranda, voyageur de la Maison Garneau, Limité de Québec, était de passage ici, ces jours derniers.

On m'assure que L'Acadien doit être bientôt imprimé à Edmundston, cela ne me surprendrait pas trop, vu que dernièrement, il y est en grande partie fabriqué.

Laudator, sur L'Acadien du 15, entreprend un campagne fort louable. Ce mouvement mérite d'être fortement encouragé. Je lui souhaite le plus grand succès dans la formation de sa ligue anti-alcoolique. M'estimant un ami de la cause, je me permettrais d'exposer mes vues, mais dans les colonnes du Madawaska, auquel en toute justice, appartient l'honneur d'avoir, le premier, soulevé l'alarme.

JEAN SEXT PARTOUT

La Guerre

(Suite de la 1ère page)
 Reims a de nouveau souffert du bombardement. Il y a eu quelques attaques d'infanterie à certains endroits, et Allemands et Alliés réclament des succès.

On annonce que S. Mihiel, sur la Meuse, où les Allemands sont établis depuis longtemps, se trouve maintenant sous le feu de l'artillerie française, ce qui indique que les Français continuent à gagner du terrain dans cette région où qu'ils ont installé quelques nouvelles pièces de grosse artillerie avec lesquelles ils entendent déloger les Allemands. En Egypte et dans le Caucase, il ne s'est pas produit d'engagements que les belligérants jugent dignes de mentionner dans leurs bulletins officiels.

Sur mer, le temps est tellement mauvais qu'on ne peut songer pour le moment à aucune opération navale.

Il y a eu vendredi dernier le 12, séance régulière du conseil de Ville. Etaient présent Son honneur le maire Sormany et les échevins Pio H. Laporte, Charles Perusse, John Daigle, Séverin Dupuis et Régis Thériault.

Le conseil avait décidé, afin de diminuer les dépenses et de faire baisser les taxes, d'abolir la position du Surintendant occupé par M. F. St-Aubin et qui comportait un falaire de \$100.00 par mois.

L'échevin Pérusse s'opposa à cette mesure et produisit une pétition qui demandait que M. St-Aubin ne soit pas renvoyé. Parmi les signataires nous avons remarqué les noms de MM. R. W. Hammond, A. Lawson, F. X. Carrier, S. Burpee, Frank Murchie, J. M. Stevens, J. W. Hall, Ch. Miller, J. Aimé Michaud, Fred St-Pierre, Jos S. Bernard, Jos Moscovitz, H. D'be, Georges Sirois, Silvio Lajoie, Paul Hébert, J. Fred Dayton, Jos M. Martin, Jos Beau lieu et autres.

Le conseil demanda alors d'ajourner la question au mois de mai. De cette façon les citoyens auront occasion de se prononcer, car il y aura des élections au mois d'avril.

Le rapport de l'auditeur est ensuite accepté, nous en donnons les détails dans une autre page.

Le conseil a fait ses estimés et fixé son warrant pour l'année prochaine. Le montant à prélever sera de \$10.600, comparé à \$10.500 en 1914.

Plusieurs comptes présentés au conseil ayant rapport avec les dépenses courantes et les frais de voyage de la délégation du pont de même que les comptes du bureau de santé pour les cas de diphtérie ont été acceptés et payés.

On a nommé comme assesseurs pour 1915 MM. Jos Michaud, Léonide Gagné et Lévi J. Cyr.

Venez nous voir pour : Souvenirs mortuaires, banquets spirituels, offrandes de messes, etc.

ATTENTION
 J'annonce à mes pratiques que j'ai toujours en mains, une bonne quantité de viande.
 B. M. CLAVETTE,
 Boucher,
 7-1-m-p. St-Basile, N. B.

Fondée en 1900
LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA
 Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
 SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Capital autorisé : \$2,000,000.00
 Capital payé et surplus : \$1,863,000.84
 (au 31 Dec. 1914)

69 succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du N.-Brunswick.

Conseil d'Administration
 Président - M. H. LAPORTE
 De la maison Laporte, Martin Lée.
 Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
 Vice-Prés. - M. W. P. CARSLY
 Capitaliste
 Vice-Prés. - M. T. BIENVENU
 Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd.
 HON. LOUIS BEAUBIEN

Ex-ministre de l'Agriculture, P. Q.
 M. G. M. BOSWORTH
 Vice-Prés. "Canadian Pacific Ry Co"
 HON. ALPHONSE RACINE
 Conseiller Législatif
 "Alphonse Racine Lée."
 M. L. J. O. BEAUCHEMIN
 De la Librairie Beauchemin, Limité
 M. TANCRÈDE BIENVENU
 Directeur Gérant-général

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou argents qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

BUREAU DE CONTROLE
 (COMMISSAIRES CENSEURS)
 Prés : HON. SIR ALEX. LACOSTE
 Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
 Vice-Prés : Dr E. P. LACHAPPELLE
 Adm. du Crédit Foncier-Franco-Canadien
 M. MARTIAL CHEVALIER
 Directeur Gérant
 Crédit Foncier Franco-Canadien

Succursale : EDMUNDSTON, N. B.
 LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

POUR GUERIR LE RHUME ET LA TOUX

Le Sirop Goudron et d'Huile de Foie de Morue de **MATHIEU**

n'arrête pas seulement un rhume mais le guérit. Ses propriétés toniques et restauratrices permettent à l'organisme de faire disparaître un rhume pour toujours.

35c la grande bouteille. En vente partout.

CIR J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE.

SIROP MATHIEU DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE

Abonnez-vous au "Madawaska"

AVIS ! AVIS !

J'ai l'honneur d'informer le public d'Edmundston et des alentours que je viens de recevoir un très beau lot de marchandises pour

PARDESSUS ET HABILLEMENTS

du printemps et j'ai le plaisir de vous dire que j'ai le plus beau choix de à vous offrir à des prix très modérés.

Je profite de l'occasion pour vous remercier du bon encouragement que vous m'avez donné jusqu'ici et je souhaite sincèrement vous revoir pour vos commandes du printemps et de l'été.

Je désire aussi informer les dames en général que je tiens un atelier de confection pour costumes et manteaux.

Venez me voir avant d'aller ailleurs.

Coupe et Satisfaction Garantie

J. H. NAP. GOSSELIN
 Marchand Tailleur
 Pour Hommes et pour Dames
 Edmundston, N. B.

Je fais les boutons aussi avec l'étoffe que vous apporterez pour costumes et manteaux.

La Farine Snow White fait plus de Pain